Document généré le 19 avr. 2024 16:53

Revue d'histoire de l'Amérique française

OURY, Dom Guy-Marie, *Jeanne Mance et le rêve de M. de La Dauversière*. Éditions C.L.D., 1983. 264 p, 4 p.

Marcel Trudel

Volume 38, numéro 1, été 1984

URI : https://id.erudit.org/iderudit/304251ar
DOI : https://doi.org/10.7202/304251ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)
1492-1383 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Trudel, M. (1984). Compte rendu de [OURY, Dom Guy-Marie, *Jeanne Mance et le rêve de M. de La Dauversière*. Éditions C.L.D., 1983. 264 p, 4 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, *38*(1), 111–113. https://doi.org/10.7202/304251ar

Tous droits réservés © Institut d'histoire de l'Amérique française, 1984

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

OURY, Dom Guy-Marie, *Jeanne Mance et le rêve de M. de La Dauversière.* Éditions C.L.D., 1983. 264 p, 4 p.

Les tentatives de béatification ou de canonisation nous amènent périodiquement des études en faveur des candidats. Pas toutes heureuses, du moins du point de vue historique. On se souvient de ce *François de Laval* que l'Université Laval avait demandé à l'abbé Émile Bégin, critique littéraire et aumônier militaire: dans ce volume, écrit selon l'auteur «dans la maladie, les deuils et la douleur», tout chez son héros est bien, est beau, est saint dès la tendre enfance; les méchants, les insupportables, les odieux, ce sont les autres: Frontenac, l'évêque Saint-Vallier. Heureusement, la longue biographie de Laval par André Vachon, dans le *Dictionnaire biographique du Canada,* allait bientôt faire oublier les oraisons jaculatoires de l'abbé Bégin.

Et voici du bénédictin Oury une autre biographie sur Jeanne Mance. Dom Oury ne cache pas ses positions: il travaille à la béatification de Jeanne Mance. Il a déjà une longue fréquentation de «saints» de la Nouvelle-France, pour avoir édité la correspondance de Mère Marie de l'Incarnation et écrit une biographie de madame de La Peltrie (mais cette dernière en est sortie passablement décoiffée). Historien donc, et réputé pour son sens critique, Dom Oury paraît au premier coup d'oeil procéder avec rigueur historique: il déclare d'entrée qu'au point de vue connaissance du sujet il n'apporte rien de plus que le livre écrit par Marie-Claire Daveluy, mais que son propos est d'utiliser «plus complètement le matériel possédé» (p. 7) dans la perspective d'une histoire spirituelle; il fait constamment la critique des témoignages, il les nuance ou les rejette. On ignore tout, écrit-il, des 34 premières années de Jeanne Mance (p. 12); le voeu de chasteté qu'elle a fait à six ans n'engage à rien (p. 15); les souvenirs de Jeanne Mance sont hésitants et ne nous sont parvenus que par témoins interposés (p. 35); La Dauversière est «une sorte de Don Quichotte dans le corps d'un Sancho Panza» (p. 53); Dollier de Casson est «loin des événements» et «ne fait peut-être qu'amplifier les indications données» par autrui (p. 56); l'auteur insiste sur l'irréalisme et l'instabilité des dévôts de la Société de Notre-Dame (p. 131s.); et il nous montre sans hésiter que Jeanne Mance a été une mauvaise administratrice de son hôpital (p. 217, 222, 238s.) Bref, Dom Oury nous met en confiance.

Souvent à nos dépens! Je m'étonne que Dom Oury, qui connaît les sources d'histoire de la Nouvelle-France, se contente (comme une de ses sources fon-

damentales) d'utiliser Dollier de Casson en version anglaise (p. 256). Sur le lieu d'origine d'un navire, il se serait évité une hypothèse inutile, s'il avait consulté les inventaires de Delafosse (p. 231). Lorsque Jeanne Mance en s'adressant à Mgr de Laval utilise les formules «Monseigneur l'Illustrissime et très Révérendissime», il trouve qu'elle «ne craint pas d'en rajouter» (p. 247): elle n'en rajoute pas, ce sont les formules requises par la politesse de cette époque. La première messe a été dite dans l'île de Montréal non pas le 18 mai 1642 (p. 96), mais par un récollet le 24 juin 1615. *Minime Barbier* (p. 102 et 112), connais pas: c'est Gilbert Barbier dit Minime. Il est beaucoup trop tôt en 1643 pour penser que des absents sont devenus «coureurs des bois» (p. 104). Le ménage Gadois en 1643 ne réside pas à Sainte-Foy (p. 108) qui n'existe pas encore, mais à Sillery, à moins que l'auteur songe à la seigneurie Sainte-Foy, rivière du Chesne, sur la rive sud du fleuve. Un jésuite ne pouvait être *curé en titre* (p. 128) en 1653-1657, puisqu'aucune paroisse n'était formellement érigée. Jean de Lalande n'était pas Frère (p. 131), mais *donné*. Les engagés qui retournent en France à la fin de leur contrat, ne sont pas des *déserteurs* (p. 150): ils agissent tout simplement en conformité avec leur contrat. Jeanne Mance «marraine des premiers enfants» (p. 250) nés à Montréal? elle est bien en 1648 la marraine du premier enfant français, puis des troisième et quatrième, mais le filleul suivant n'est que le quatorzième dans l'ordre des naissances; de 1649 à 1653, elle n'est marraine de Français que 7 fois sur 25. Quant à l'habitude qu'auraient les Iroquois de ne pas violer les Françaises qu'ils capturent, Dom Oury a cette phrase charmante: «les Indiens avaient coutume de respecter leurs prisonnières, se contentant de leur couper les doigts, de les assommer ou de les brûler» (p. 240): c'est, en effet, se contenter de bien peu.

La matière historique qui peut servir à l'étude de Jeanne Mance étant fort maigre, on comprend que l'auteur s'applique à fendre en quatre le moindre petit bout de cheveu. Ainsi, un procès-verbal du Conseil souverain ayant fait allusion à l'éducation que Jeanne Mance a assumée à l'égard des orphelines Moyen des Granges, Dom Oury s'emballe et n'en finit plus d'imaginer toute la tendresse, tous les soins et tout le dévouement de Jeanne Mance pour elles (p. 177s., 179s., 225s., 238, 248), avec la même imagination que Laure Conan dans *L'Oublié*. C'est de l'histoire ou du roman que vous faites?

Quand on est dans l'hagiographie, on trouve des vertus où l'on en veut. Dans son testament de 1669, Jeanne Mance laisse tout à l'Hôtel-Dieu, «sans rien demander en contrepartie, ni prières particulières, ni messe, ni office, ni service d'aucune sorte»; et Dom Oury de s'extasier: «le désintéressement de Jeanne Mance est exceptionnel et place son testament dans une catégorie à part. Elle ne demande rien; elle se contente de donner et de s'abandonner.» Bon! accepté pour le désintéressement. Mais voici qu'en 1672, dans un codicille, elle demande cent messes et une série de messes solennelles: ici, c'est qu'elle a pris «conscience de sa misère en face de Dieu»; elle n'avait donc pas conscience de sa misère en 1669? puis, lorsqu'à un autre moment, elle prend des dispositions pour que son coeur soit conservé à une place éminente de l'église, Dom Oury suppose que Jeanne Mance, dans son humilité, n'avait songé à rien de tel et que cet arrangement lui a été «suggéré» par le sulpicien Souart ou par Dollier de Casson (p. 247-250). Il y a toujours des méchants pour amener les saints à manquer d'humilité.

Comme Jeanne Mance n'a laissé ni journal intime ni correspondance et que, sur son itinéraire spirituel, même les témoins directs font défaut (car l'auteur n'arrive pas à démontrer que soeur Morin a connu intimement Jeanne Mance), on se trouve bien dépourvu pour plaider sainteté. La méthode de l'auteur sera donc la suivante: «force est de procéder par voie d'induction, avec sans cesse la crainte d'extrapoler indûment» (p. 173). Voie qu'il suit habituellement et sans beaucoup de crainte. Pour le culte de la Vierge, Olier avait fait imprimer deux images à Paris, et voyez comment elles parviennent à Jeanne Mance (les italiques sont de nous): «Les deux images ont été, *semble-t-il,* largement diffusées dans les milieux dévôts; Montréal en eut sa part, bien avant l'arrivée des Sulpiciens; *si* les deux gravures ont été achevées d'imprimer avant le printemps de 1650, *nous pouvons être sûrs* que Jeanne en aura eu entre les mains pour les emporter avec elle; *sinon,* elle les aura reçues par la flotte de 1651 *ou, au plus tard,* celle de 1652» (p. 146s.) La preuve de ce culte de la Vierge n'a pas progressé d'un brin, mais on a eu le plaisir de pratiquer la gymnastique de l'induction. D'autres exemples de cette même gymnastique? La biographie du dévôt Renty parvient à Jeanne Mance: donc, elle en fait son livre de chevet! donc, elle a prié et vécu selon ce modèle! (p. 157-162). Ce que le prêtre Olier pratique, ce qu'il recommande, le feu missionnaire dont il brûle, tout cela (et seulement par induction) Dom Oury l'applique à Jeanne Mance (p. 145s.) Dans un procès spirituel, on n'a pas besoin de documents. Avec ce système, on pourrait hisser bien du monde (vous et moi, peut-être) sur les autels.

Université d'Ottawa

MARCEL TRUDEL
professeur émérite